



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20210922-2021\_135-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2021/135**

**OBJET : AVENANT 02 DE PROLONGATION AU MARCHÉ  
PUBLIC N° 2016-16 Lot 01 - COLLECTE DES DMA**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 32**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 16 septembre 2021**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2021**

**Le 22 septembre de l'année deux mille vingt  
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	E		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P (visio)	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P		GIRAudeau Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme Saby, secrétaire de séance  
Le procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20210922-2021\_135-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/135

## OBJET : AVENANT 02 DE PROLONGATION AU MARCHÉ PUBLIC N°2016-16 Lot 01 - COLLECTE DES DMA

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment ses articles 3-14 relatif aux groupements de commandes, et 3-4 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°AP-30-04-20 en date du 30 avril 2020, portant statuts de la Communauté de communes de Montesquieu, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

**Vu** la délibération n° 2016/31 du Conseil Communautaire attribuant les marchés publics pour assurer la collecte et transport des déchets ménagers et assimilés,

**Vu** l'avenant n° 1 attribué par délibération n° 2021-061 au Conseil Communautaire,

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres, se prononçant sur l'avenant de prolongation réunie le 09 septembre 2021,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Le marché 2016-1601 « Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés et transport » a été attribué et notifié le 31 mai 2016 à la société SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT (SMN) située 2 route Robert Algayon – bât 5 – 33640 Ayguemortes les Graves – Siret : 326 180 544 00073 – pour une durée totale de 4 ans avec une reconduction de un an (échéance au 30 juin 2021) et pour un montant global et forfaitaire de 6 532 000 € HT.

Par avenant n° 1 notifié le 17 mars 2021, le marché a été prolongé de 04 mois supplémentaires, portant son échéance au 30 septembre 2021. Le montant de l'avenant s'élevait à 460 000 € HT (augmentation de 6,69 % du montant initial du marché)

### Motif de la demande de prolongation et proposition :

Prolongation du délai d'exécution et augmentation du montant du marché.

Faisant suite à un référé pré-contractuel, un jugement du tribunal administratif de Bordeaux en date du 3 août 2021 a annulé l'attribution du contrat relatif à l'accord cadre de prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés (lot 01 de la consultation 21-1500)

Par conséquent, un avenant de prolongation du marché 2016-1601 a été rendu nécessaire afin de relancer une procédure d'appel d'offres ouvert et d'attribuer un marché sans empêcher la continuité du service public.

Montant de l'avenant n° 2 selon devis de la société SMN : 320 374,41 € HT

Pourcentage d'augmentation par rapport au marché initial : 11,86 %

Durée de l'avenant n° 2 : trois mois soit du 01<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2021.

Le montant du marché initial passe de 6 532 000 € HT à 7 312 374,41 € HT.



Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20210922-2021\_135-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2021/135**

**OBJET : AVENANT 02 DE PROLONGATION AU MARCHÉ  
PUBLIC N°2016-16 Lot 01 - COLLECTE DES DMA**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide d'accepter la proposition d'avenant n° 2 pour le marché public n°2016-16-01
- Autorise Monsieur le Président, à signer l'avenant au marché public,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 22 septembre 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

***Document signé électroniquement***

